

Au-delà de l'urgence, les associatifs piliers de l'accompagnement des exilés

SOLIDARITÉ

Accueil, aide au retour... À Marseille, l'Association pour le développement des relations intercommunautaires méditerranéennes (Adrim) a tenu ce lundi à rappeler ses missions. En pleine guerre en Ukraine, l'organisme en a profité pour souligner le rôle crucial qu'ont les associations durant ces crises.

Avec les événements en Ukraine, il est important de rappeler le panel d'activités que l'on propose, notamment l'accompagnement et la mise à l'abri des demandeurs d'asile », annonce Pierre Berenguer, directeur de l'Association pour le développement des relations intercommunautaires méditerranéennes (Adrim). Cette association, qui fête ses 72 ans cette année, a tenu ce lundi à défendre ses actions et missions et appeler les autorités publiques à plus de reconnaissance pour leurs compétences.

L'Adrim se compose de trois services. Un centré sur les compétences et le développement à destination des bénéficiaires du RSA pour les aider à trouver « leur emploi et non pas un emploi ». Un deuxième est axé sur l'hébergement pour les demandeurs d'asile ou des publics spécifiques et le dernier service est autour de l'habitat et du développement. « Ces ai-



La crise ukrainienne souligne les besoins et les savoir-faire des associations locales autour de l'accompagnement d'exilés et de personnes dans le besoin. PHOTO A.G.

des ne sont pas ciblées, toute personne qui souffre doit avoir une réponse à ses problèmes. Qu'elle soit du territoire ou non. Le travail des associations, ce n'est pas de la charité. On fait ce qui doit être fait pour avoir une société plus juste », explique Michelle Trojani, présidente de l'Adrim.

Une quarantaine de logements gelés

Si l'association insiste sur l'importance du travail qu'elle effectue au quotidien et « avec le cœur et conviction », c'est parce que le secteur du social est en crise selon eux.

« Pour que l'accueil des réfu-

giés ukrainiens soit réussi, il faut des professionnels formés. Mais on le voit aujourd'hui, le secteur médical et social manque de compétences et de moyens. Il faut un moment une reconnaissance et elle passe par le salaire », souligne le directeur. C'est bien un réveil des consciences sur la réalité de son métier qu'effectuait l'association qui emploie 73 agents diplômés. En 2020, le budget de l'Adrim est d'environ 5 millions d'euros pour 3 800 personnes prises en charge chaque année dont 600 exilés.

Avec la guerre en Ukraine, l'association a été sollicitée par

la préfecture de région pour préparer un accueil pérenne des réfugiés. Quelque 40 places dans les dizaines de logements que propose l'association à ses bénéficiaires ont été gelées, en attendant que les directives leur parviennent et que l'Europe définisse le statut des Ukrainiens qui ont fui leur pays. « L'accueil d'urgence et les grandes annonces, c'est bien. Mais derrière, il y a des professionnels qui travaillent sur cette problématique depuis des années et qui s'occupent de ces personnes sur le long terme », insiste Michelle Trojani. C'est le mot d'ordre lancé par l'association

qui craint que plusieurs initiatives « improvisées » ne soient prises sans consultation avec d'autres organismes, ni avec les collectivités et, qu'avec le temps, ces réfugiés se retrouvent « abandonnés » du jour au lendemain.

Et « un pays démocratique doit avoir les moyens pour accueillir. L'État ne doit pas avoir honte, l'accueil doit avoir des moyens. Trois millions d'exilés ce n'est pas rien », appuie Victor Hugo Espinosa, représentant régional de la Fédération française pour l'Unesco.

Les moyens ne sont pas seulement financiers. Une coordination européenne et ensuite nationale est importante aux yeux de Victor Hugo Espinosa qui préférerait que les territoires se concertent réellement et mettent en commun leurs compétences et capacités pour ensuite mettre en place des accueils d'urgence.

Comme beaucoup de migrants, ces personnes qui quittent leur pays en guerre comptent, pour beaucoup, rentrer en Ukraine. Il faut donc préparer leur retour, annonce l'association qui a pour particularité d'avoir des dispositifs préparatoires et d'aides au retour (DPAR). Basés sur le volontariat des résidents, ces centres d'hébergement provisoire, entre 1 et 3 mois, permettent aux populations en situation irrégulière ou qui souhaitent rentrer chez elles de le faire dans les meilleures conditions. Avec cet accompagnement social et administratif que l'association effectue depuis 2017, l'Adrim possède une compétence supplémentaire et nécessaire à l'accueil des réfugiés.

Alyssia Gaoua